



Communiqué de presse

Morges, le 27 mai 2014

L'Assemblée générale a approuvé toutes les propositions à l'ordre du jour

L'Assemblée générale de Romande Energie Holding SA s'est tenue ce jour à Morges. Les actionnaires ont notamment approuvé le rapport annuel et les comptes ainsi que le versement d'un dividende de CHF 30.- par action. Les allocutions du président du Conseil d'administration et du directeur général ont mis en exergue la santé financière du Groupe Romande Energie et ses ambitions, notamment dans la production d'origine renouvelable et les services énergétiques.

114 actionnaires de Romande Energie Holding SA étaient réunis ce 27 mai après-midi au théâtre de Beausobre, à Morges, pour la 112^{ème} Assemblée générale des actionnaires. Représentant 74.06 % du capital-actions, ils ont approuvé le rapport annuel, les comptes de Romande Energie Holding SA et les comptes consolidés du Groupe Romande Energie de l'exercice 2013. Par un vote consultatif, l'Assemblée générale a aussi accepté le système de rémunération des administrateurs et de la direction avant de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la direction générale et de renouveler, pour deux ans, le capital autorisé de 10.125 millions de francs.

Un dividende en hausse de 11%

Compte tenu de la bonne santé financière du Groupe et de ses perspectives de développement, l'Assemblée générale a suivi la proposition du Conseil d'administration de verser un dividende ordinaire de CHF 30.- par action, soit en hausse de 11% par rapport à l'exercice précédent. Compte tenu des actions en circulation, le montant total des dividendes versés s'élèvera à CHF 30.8 millions, soit 50.4% du bénéfice net.

Confiance renouvelée aux membres du CA

Les actionnaires présents ou représentés ont aussi adopté une révision partielle des statuts pour les rendre conformes à la lex Minder. Conformément à cette même lex Minder, ils ont procédé à l'élection, pour un mandat d'une durée d'un an, de Me Guy Mustaki, en qualité de président du Conseil d'administration, ainsi qu'à la réélection de MM. Wolfgang Martz, Christian Budry, Bernard Grobéty, Jean-Jacques Miauton et Michael Wider en tant qu'administrateurs. Ils ont aussi pris acte de la reconduction, par le Conseil d'Etat vaudois, du mandat d'administrateur de M. Alphonse-Marie Veuthey, pour une durée de deux ans. Enfin, Ernst & Young SA a été réélu en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2014 et Me Antoine Perrin, notaire à Lausanne, désigné en qualité de représentant indépendant pour un mandat d'un an.

Production renouvelable et services énergétiques

Dans son allocution, le président du Conseil d'administration, Me Guy Mustaki, a relevé les importants changements et défis rencontrés par le secteur énergétique. Evoquant la volonté de Romande Energie de développer sa production électrique d'origine renouvelable, il a rappelé : « l'hydroélectricité est la pierre angulaire de la production helvétique. Une adaptation des conditions cadres est nécessaire pour garantir son maintien et son développement ». M. Pierre-Alain Urech, directeur général, a quant à lui évoqué les perspectives pour le Groupe Romande Energie, notamment la création, le 1^{er} janvier dernier, d'une Unité d'affaires Services Energétiques spécialisées dans les énergies du bâtiment, l'éclairage et les conseils et systèmes thermiques. « Il s'agit de concrétiser la volonté stratégique de Romande Energie de constituer le partenaire romand de référence pour accompagner les particuliers, entreprises et communes dans ce contexte de transition énergétique », a-t-il souligné.

Notes à la rédaction

Votations AG 2014

Les résultats détaillés des votations seront publiés sur le site internet www.romande-energie.ch le 28 mai 2014.

Assemblée générale 2015

Mardi 26 mai 2015, au Swiss Tech Convention Center, EPFL, Ecublens.

Contact

Karin Devalte
Responsable de la Communication

Tél. fixe: +41 (0) 21 802 95 67
Mobile: +41 (0) 79 386 47 67
Courriel: karin.devalte@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux répartis sur près de 300 communes des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la **production**, la **distribution** et la **commercialisation** d'énergie ainsi que les **services énergétiques**.

Les priorités du Groupe : dialoguer avec ses clients pour leur proposer les prestations de haute qualité correspondant à leurs attentes; garantir un approvisionnement en énergie fiable, durable et compétitif; développer sa production propre d'électricité en investissant prioritairement dans les énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

La politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise engagée menée par Romande Energie oriente l'ensemble de ses activités.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur www.romande-energie.ch